

FICHE N° 7

LE DISCOURS RAPPORTE

Il s'agit de tout discours pris en charge par un autre locuteur que l'auteur du texte.

1. Discours direct

Quand le discours est **direct**, le locuteur donne l'impression de se retrancher derrière la parole reproduite : il restitue fidèlement ce qui est dit et le discours est caractérisé :

Le discours direct reproduit les paroles telles qu'elles ont été prononcées. Ce qui est mis en valeur c'est le **caractère du locuteur, la vivacité de l'échange**.

- première et deuxième personnes, présent de l'indicatif, questions directes, indices spatio-temporels liés à l'énonciation, marques de l'oral (marques d'énonciation...)
- Le verbe introducteur peut précéder le discours ou le suivre, ou être placé à l'intérieur dans une proposition incise.
- Il peut comporter tous les signes de ponctuation (en général introduit par des un tiret (-) ou deux points (:)) et délimité par des guillemets ("...")
- interjections ou inversions nécessaires pour marquer l'interrogation, l'exclamation.

Exemple : *Il s'écria : "Zut ! J'ai oublié mon sac !" - Oh ! c'est vilain de boire ! dit-elle à demi-voix. (Zola)*

2. Discours indirect

Quand le discours est **indirect**, le locuteur ou le narrateur prend en charge les paroles rapportées, c'est une reformulation sans garantie de fidélité au discours d'origine. Ce discours dépend syntaxiquement d'un verbe introducteur, il subit des modifications. Le discours indirect consiste à rapporter les paroles de quelqu'un. Ce qui compte, c'est le **contenu, le sens**.

- On les fait alors dépendre d'un verbe introducteur (*s'exclamer, crier, murmurer, riposter...*)
- Les signes de ponctuation du discours direct (guillemets, tirets, points d'exclamations) disparaissent.
- On change les pronoms personnels, les adjectifs, les pronoms possessifs, certains adverbes (*ici, aujourd'hui, hier, demain* deviennent *là, ce jour-là, la veille, le lendemain*) ; troisième personne au lieu de la première et de la deuxième, temps du récit, références spatio-temporelles du récit, plus d'interrogation directe ni d'exclamation, etc.) :
On supprime ou on transpose les tournures propres à l'oral. (interjections, onomatopées...)
- On change certains mots interrogatifs :

est-ce que? ==> si (interrogation totale)

qu'est ce qui? ==> ce qui

qu'est ce que ==> ce que

On en garde d'autres : pourquoi, combien, où...

- On applique la concordance des temps si le verbe introducteur est au passé.

Exemple : *Il a dit que quand il était arrivé, la fête était déjà terminée.*

Il s'était demandé s'il pourrait pardonner cela à sa sœur.

Il s'exclame qu'il a oublié son sac.

Il s'exclama qu'il avait oublié son sac.

3. Discours indirect libre

Le **discours indirect libre** relève à la fois du discours direct et du discours indirect. Dans le récit, il est fréquemment employé par les romanciers depuis Flaubert et Zola. Maupassant l'utilise beaucoup aussi. Il permet de reprendre les paroles, les pensées du personnage sans les dissocier nettement du point de vue du narrateur, sans interrompre le cours de la narration ; il lui donne un effet de réalité : *Le vent passait avec sa plainte, comme un cri de faim et de lassitude venu des profondeurs de la nuit. Devant les flammes qui s'effrayaient, le vieux continuait plus bas, remâchant des souvenirs. Ah ! bien sûr, ce n'était pas d'hier que lui et les siens tapaient la veine ! La famille travaillait pour la Compagnie des Mines de Montsou, depuis*

FICHE N° 7

LE DISCOURS RAPPORTE

la création ; et cela datait de loin, il y avait déjà cent six ans... (Zola). Il n'est pas toujours facile de distinguer les discours ou monologues intérieurs des personnages et le récit, les commentaires du narrateur. A l'oral, ce procédé est très courant et très économique : *Le garagiste m'a téléphoné. Il faut changer la batterie, il le fait demain.*

Le discours indirect libre modifie les paroles pour les intégrer au récit mais conserver leur expressivité. Il permet de garder la vivacité du DD tout en instaurant un rapport entre le narrateur et le locuteur : ironie, distance, proximité...

- Comme au discours direct, il n'y a pas de subordination au récit et ponctuation selon l'intonation et on garde les marques de l'oralité.
- Comme au discours indirect, on modifie les pronoms, le temps et les connecteurs après un récit au passé.

4 Le discours narrativisé consiste en un récit de paroles, une sorte de résumé (**on parle aussi de résumé de paroles**), sans citation de ces paroles : *Il s'est plaint de la façon dont il a été reçu. Il nous a parlé de ses vacances et des longues promenades qu'il faisait avec sa mère.*

5 Au sens large, on peut considérer comme discours rapporté toutes les **traces du discours d'autrui**, même sans locuteur précis : la mise entre guillemets, les *selon X*, *m'a-t-on dit*, les allusions, les citations cachées, etc.

Le jour du brevet, on peut vous demander :

d'identifier la façon dont sont rapportées des paroles,

de passer du DD au DI ou du DI au DD en veillant aux changements (pronoms, temps, indicateurs spatio-temporels...),